## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE CONSTABLE

**Elise Mary A. McDonnell vs Richard Brainiff.**

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 36,029. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine, MARDI, 8 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maisons etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux.

Ed. P. FOLEY.
Constable de la première Court de Cité.
29janv—fév 3 8

**Joseph Giacomino vs Emanuel Robertson.**

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans. No 29,959 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 7me jour de février 1898, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Une vieille voiture, un wagon à ressorts, un bureau, une vitrine, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
29 jan—29—fev 3 7

**John Opeo vs M. et Mme Sim Luster.**

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 18,086—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le sixième District de cette ville, le VENDREDI, 4 février 1898, à 2 h. p. m. précises, la propriété décrite ci-après, à savoir:

3 Vaches et 1 veau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY.
Constable Quatrième Cour de Cité.
26 jan—26 31—fev 4

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de R. W. McClanahan.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 54,970—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Solomon Wolff administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
28 janv—28—fév 1 6

**Succession de Mme Caroline Herberger.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,045 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph F. Herberger administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Carroll et Carroll, avocats.
28jan—28, 1, 6.

**Succession de John E. Ford.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,088—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Charles J. Moit, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
28jan—28—fév 1 6 Greffier.

**Succession de J. R. Lund.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,463—Division B—Attendu que J. Zach Spearing a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. R. Lund, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier
22 jan—22 26 31

**Succession de Jos Delaney.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,054—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ellen Delaney, femme de Gus E. Bernoudy, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
22 jan—22 26 31

**Succession de Patrick Dean.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,447—Division C—Attendu que Patrick J. McMahon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Dean, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.
21 janv—21 25 30

**Succession de Joseph Otert.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,479—Division C. Attendu que Frank Zengo, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Otert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
25 janv—25 29—fev 3 Greffier

**Succession de Elijah R. Perry.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,453—Division E—Attendu que Elijah R. Perry, neveu du défunt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elijah R. Perry décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier
23 janv—23 27—fév 1

**Succession de David Ingram Parker.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,472—Division E—Attendu que Britain G. Parker, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Ingram Parker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
E. Rappachnitt et Gurley.

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND DISTRICT**

**Nouveau No 613 [ ancien No 37 ] rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.**

**Succession Vinceuzo ou Charles Pietzo ou Pizzo et son épouse.**

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, — No 35,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse de Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon H. N. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1898, pour le compte de ladite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet bornée par les rues St Philippe, Ursulines, Royal et Chartres, mesurant en mesure française, 36 pieds de face à la rue St Philippe sur 80 pieds de profondeur, connu par le nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt, avec lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, honoraires d'avocat en cas de procès, et les clauses d'assurances, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898 et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

**DEUX JOLIS COTTAGES,**

**No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,**

**No 1225 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,**

Seulement à un îlet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

**Aug. Cabiro et al vs Gaston Cabiro et al.**

No 55,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux, No 813 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1898 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 382, borné par les rues Kerlerec, Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office; une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cuve, waterwork, puits; une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 381, borné par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 64 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works, cuve, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 16 19 26—fév 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété du Deuxième District,**

**Avantageusement située, Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.**

**Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un îlet.**

**John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.**

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune, MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, limitrophe par la rue CHARTRES, mesurant 57 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 8/8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-dessus par a propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve Guinod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant latrines etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets d'acquéreur devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et devant faire un dépôt de 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleiz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD — MISSISSIPPI VALLEY ROUTE
26 1 4 Heures à Chicago.
22 1 2 Heures à Louisville.
22 1 4 Heures à St-Louis.

## VENTES A L'ENCAN

### PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Un Excellent Placement**

**Le Joli, Commode et Confortable COTTAGE DOUBLE, Nos 415 et 417 rue Derbigny, près Conti.**

**Succession de Nicholas Stumpf.**

No 53,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 8 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Numéro 629 rue Commune près Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en lieu de l'Hon George H. Théard, juge de la dite Cour Division E, maintenant absent en date du 31 décembre 1897, en ra. et pour le compte de la succession de Nicolas Stumpf (No 53,116 du dossier de la dite Cour) il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet 220, borné par les rues Derbigny, Roman, Conti et St Louis, désigné par le No 2 dadit îlet sur un plan de Louis Pille en date du 1er mai 1841, et mesurant 26 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de 148 pieds mesure anglaise.

Ainsi (et ensemble avec les ci-dessus) la portion du fond du lot No 3 se joignant au lot No 2 dans le fond et mesurant 26 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur dans le fond du Lot No 3 sur une profondeur entre lignes parallèles de 18 pieds formant un L au lot No 2.

Les améliorations consistent en un joli, confortable et désirable cottage double, bien subdivisé, connu par les Nos 415 et 417 rue Derbigny, locali é excessivement attrayante et à proximité des marchés, églises, etc. Un placement rémunératif et permanent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un crédit de un et deux ans avec les clauses usuelles de sécurité, portant intérêt au taux de 8 0/0 à partir de la date jusqu'au paiement. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo W. Dearing, notaire. L'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1897. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

8 jan—8 9 16 23 30 fév 8

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété améliorée du Quatrième District.**

**Connue comme ancien No 388 rue Deuxième.**

**Charles Campbell vs Mme Stasia Campbell, femme de John Sisa.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,322—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième St-Denis et St Patrick, désigné par le numéro "sept," sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. R. Fresh de, ancien notaire, le 14 juin 1853, et mesurant trente pieds de face à la rue Deuxième, sur cent trente-deux pieds de profondeur, plus ou moins. La bâtisse est connue comme le No 388 rue Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
R. H. Browne, avocat pour le plaignant.
14 jan—14 16 21 28—fév 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du shérif d'un grand assortiment de meubles de bureau de prix et de valeur.**

**LIVRES DE LOI AINSI QU'UN COFFRE-FORT EN FER, ETC.**

**The Morris Building and Land Improvement Company Limited vs Sidney I. Heinemann.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,827.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 1er février 1898, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans la chambre 318 et l'arrière chambre au 3me étage de la Bâtisse Hennen, à l'encoignure des rues Carondelet et Commune.

Le contenu du dit bureau consistant en un grand assortiment de meubles de bureau, livres de loi, bibliothèque, tapis, rugs etc., ainsi qu'un coffre fort en fer, le tout d'après inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Edward Rightor, avocat pour les plaignants.
19 jan—19 20 24 30—fév 1

## AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans.—Siméon Emanuel vs ses créanciers—No 55,496, Division A, Cour Civile de District—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Siméon Emanuel soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. F. Brewer, notaire public, en son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 29ème jour de février 1898, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que Abraham Goldberg Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, Lne, 24 janvier 1898.

(Signé) THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
B. F. Samuels, avocat, chambre 20, 137 rue Carondelet.
29 jan—29—fév 12 28

**W. N. Villavaso et J. Dibos vs ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,630—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. Randolph Gurley ayant des créanciers dans l'affaire ci dessus intitulée ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
28 jan—28—fév 1 6 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,786—Cour Civile de District, Division C.—Nathan Hirsch vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Nathan Hirsch soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire public, en son bureau, No 870 rue Commune, en cette ville, commençant le MARDI, 8me jour de février 1898 à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer l'application du pécule connaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendues et que Herman Michel, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1898.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
[illegible] fév 4

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété attractive et améliorée du Troisième District.**

**Connue comme No 2247, rue Villeré entre Mandeville et Marigny.**

**John Mercadal vs Bertha Schmidt.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,419—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 7 février 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

**LE COTTAGE DOUBLE EN BOIS**

Situé sur l'avenue Pélican, entre les rues Powder et Benny, borné par la rue Alix dans le 5me District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zwegel, avocat pour les plaignants.
26jan—26 29—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un intérêt indivis dans une propriété du Deuxième District,**

**Connu comme No 1904 rue Ursulines.**

**Pierre Descamps vs Charles J. Vuillot.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tiers indivis d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Roman, Prieur et St Philippe, mesurant à une distance d'environ trente pieds de la rue Roman vingt quatre pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. J. Meral, avocat pour le plaignant.
22 jan—22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de deux grands terrains de valeurs situés dans le Septième District.**

**F. Rivers Richardson vs Mme Jacob Van Wickle.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,258—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro quarante-quatre (44) borné par les rues Esther, Lowerline, Pine et Wall, lesquels dits lots ou portion de terre sont désignés par les numéros deux et quatre (2 et 4) dudit îlet, et mesurent comme suit à savoir: Le lot numéro deux mesurant quatre-vingt-dix pieds de profondeur et façade à la rue Wall. Le lot numéro quatre mesurant cent vingt pieds de face à la rue Lowerline sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot numéro quatre commençant à une distance de quatre-vingt dix pieds soit de l'encoignure des rues Esther ou Wall.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Rufus E. Foster avocat pour le plaignant.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,**

**Formant l'encoignure des rues Coliseé et Cadiz.**

**Dans l'îlet borné par lesdites rues et les rues Valence et Perrier.**

**Mutual Loan and Building Co. vs Wm R. Bate.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,326—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cadiz, Coliseé, Valence et Perrier, formant l'encoignure des rues Cadiz et Coliseé et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Coliseé sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et ne de sur la rue Cadiz. Ledit lot est composé de tout le lot désigné par le No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné par le No 13 sur le plan déposé dans le bureau de Harry H. Hodgson, encanteur, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 18 juin 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.
21 janv—21 22 28 fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,**

**Formant l'encoignure des rues Douane et Trémé, et portant les numéros municipaux 1318 rue Douane et 130 rue Trémé.**

**Veuve A. Grima vs Victor Mauberret.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,261—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 128, borné par les rues Douane, Canal, Trémé et Franklin, lequel dit lot est désigné par le No 1 de l'îlet 18 sur un plan de Bourgeol en date du 4 décembre 1838 et annexé à un acte de Félix De Armas, en date du 3 janvier 1839, formant l'encoignure des rues Douane et Trémé et mesurant vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent quatorze pieds et face à la rue Trémé. Auquel par le défendeur de la succession de O. M. Rayvairt, par acte pardevant Théo Hulsson, ancien notaire, en date du 6 janvier 1875, enregistré au Bureau de Transferts, livre 104, page 580.

Saisi dans l'affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant
21jan—21 28—fév 4 11 18 24

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un cottage double.**

**Kocke & Hernandez vs Mme W. D. Moller.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 7 février 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

**LE COTTAGE DOUBLE EN BOIS**

Situé sur l'avenue Pélican, entre les rues Powder et Benny, borné par la rue Alix dans le 5me District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zwegel, avocat pour les plaignants.
26jan—26 29—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un intérêt indivis dans une propriété du Deuxième District,**

**Connu comme No 1904 rue Ursulines.**

**Pierre Descamps vs Charles J. Vuillot.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tiers indivis d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Roman, Prieur et St Philippe, mesurant à une distance d'environ trente pieds de la rue Roman vingt quatre pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. J. Meral, avocat pour le plaignant.
22 jan—22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le Shérif de la Bâtisse d'Eglise en Bois à un Etage, Toiture en Ardoises,**

**Située à l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle,**

**Dans l'îlet borné par les rues Valmont et Annonciation,**

**Et de la Résidence en Bois à un Etage, Toiture en Bardeaux,**

**Le terrain mesurant 28 pieds par 110 pieds.**

**A l'arrière de ladite Eglise.**

W. C. Faust et Jas M. Racken, recevers de la Pelican Homestead and Building Association vs Ezekiel Warmington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,376 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, Lne dans l'îlet désigné par le No "quinze" sur l'ancien plan du "Faubourg Avart" et maintenant par le No 135 sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Laurel, Valmont et Bellecastle. Ledit lot est désigné par le No "dix" sur un plan fait par F. N. Torrune, architecte, daté du 23 juin 1866, déposé dans le bureau de Adolphe Baudouin, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure Vingt huit pieds de face à la rue